

mardi 17 mars 2020

Déclaration de Georges Mothron, maire d'Argenteuil

Depuis midi, nous sommes entrés en France, comme à Argenteuil, en confinement.

Suite aux annonces du Président de la République jeudi dernier, j'ai demandé aux services de la ville de préparer le confinement tout en garantissant la continuité du service public et le maintien des services essentiels à la population.

L'Hôtel de ville restera ouvert avec des horaires modifiés : du lundi au vendredi de 10h à 16h.

Cependant, **j'invite les habitants à privilégier l'accueil téléphonique** au 01 34 23 41 00 ou le contact mail via le formulaire de contact disponible sur le site de la ville

Durant la crise sanitaire et les mesures de restriction la ville maintient donc les services suivants :

- Affaires générales et État civil mais seulement pour les déclarations de naissance et de décès et le service des cimetières.
- L'aide sociale avec le Centre communal d'action sociale
- Les Centres de santé municipaux
- La Police municipale
- La Propreté
- Les services et astreintes techniques
- Et la cuisine centrale ainsi portage des repas aux seniors avec des mesures sanitaires renforcées.

Un accueil des enfants des parents exerçant des professions médicales a été mis en place pour Argenteuil.

Tous les autres services et structures municipales resteront fermés jusqu'à autorisation de réouverture des autorités.

Les parcs et jardins seront fermés pour éviter les rassemblements.

communiqué